

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC MAGOG EN 2007 ET 2008.

Corporation de gestion CHARMES (2010). Rapport. Sherbrooke, 113 pages.

Ce rapport fait état de la santé du lac Magog pour les années 2007 et 2008, ainsi que de son évolution au fil du temps. Aussi, il y est établi les effets des épisodes pluvieux sur la qualité des eaux.

Le milieu est caractérisé par une très forte présence humaine, ce qui fait que ses berges sont pratiquement toutes très artificialisées. Il s'agit d'autant plus d'un pôle où l'on pratique des activités récréatives intenses, telles que la promenade en bateau à moteur, la pêche et d'autres sports de contact, comme le ski nautique.

Cet état de santé est réalisé suite à des données recueillies en 6 stations d'échantillonnage stratégiques, positionnées en divers endroits sur le lac. Suite à l'analyse des informations, toutes les données indiquent que le lac se trouve toujours en phase mésotrophe, à l'exception de la zone de l'hypolimnion. En effet, les eaux plus profondes du lac présentent des conditions anoxiques qui, elles, réfèrent plutôt à une phase eutrophe. Ces conditions demeurent défavorables à l'établissement et au maintien des communautés aquatiques. En plus du manque d'oxygène en eau profonde, on y note un phénomène d'accumulation de phosphore.

De manière générale, la qualité des eaux du lac Magog continue de s'améliorer avec les années. Même si des épisodes de blooms d'algues demeurent fréquents, les teneurs en toxines ne dépassent encore jamais les normes en ce qui a trait aux eaux récréatives. De plus, un inventaire des plantes aquatiques a permis d'établir une amélioration de qualité, notamment à cause de la régression du *Potamogeton crispus* et de la distribution plus uniforme de l'*Heteranthera dubia* et du *Vallisneria americana*. La présence de l'*Elodea canadensis* et le *Myriophyllum exalbescens* continue cependant d'être très marquée dans les herbiers du lac.

Des recommandations y sont faites quant à la poursuite du suivi de l'état général du lac. Des mesures préventives en vue de limiter les impacts humains sur l'écosystème sont aussi proposées, afin d'assurer une meilleure protection du milieu.

Résumé par Francis Desaulniers, M.Env.